la cgt transports

COMMUNIQUE DE PRESSE

La sécurité des agents autoroutiers ne peut plus attendre !

La branche professionnelle des Autoroutes est une nouvelle fois frappée par le deuil suite au décès d'un salarié de la SANEF.

La Fédération présente ses plus sincères condoléances à la famille de la victime ainsi qu'à ses collègues.

Les agents autoroutiers sont confrontés depuis des années à de nombreux accidents. Entre 2021 et 2025, c'est 725 accidents impliquant du personnel dont 65 corporels et 7 morts. Il est plus qu'urgent de sécuriser les conditions d'interventions des agents !

Les réponses concrètes et la prise en compte réelle de cette problématique majeure se font toujours attendre, éclipsées par les priorités patronales. Il est difficile de ne pas relever le décalage de traitement entre la rapidité de mobilisation patronale face aux enjeux économiques et la lenteur observée dès qu'il s'agit de protéger la vie des salariés sur les routes.

Il n'est plus possible d'attendre de perdre sa vie pour la gagner. Les solutions et les moyens existent : un renforcement des éléments de sécurité en s'appuyant sur les avancées technologiques d'information, un renforcement des équipages autoroutiers, une harmonisation au niveau national des interventions des agents sur les réseaux routiers et en particulier autoroutiers (process de travail, identification visuelle des agents, etc.).

Il est plus que temps de regarder la réalité en face et reconnaitre que les métiers autoroutiers sont des métiers dangereux. Intervenir sur les voies, c'est côtoyer le risque à chaque instant. Il est urgent de reconnaitre la pénibilité de ces métiers par la mise en place de dispositifs permettant de partir plus tôt à la retraite.

La sécurité de celles et ceux qui travaillent sur le réseau
ne peut plus être reléguée au second plan ;
la vie humaine doit redevenir la priorité absolue.

Montreuil, le 7 octobre 2026